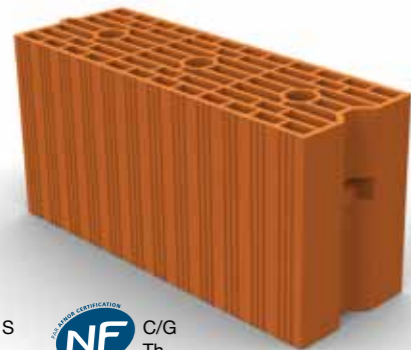


urban'bric

Nouvelle performance thermique



Domaines d'utilisation

- Bâtiments de logements collectifs (2^{ème} et 3^{ème} famille)

R=1,14 m².K/W

Offre RT 2012 "COLLECTIF"

L'**urban'bric** est l'offre performante RT 2012 pour les bâtiments de logements collectifs de 2^{ème} et 3^{ème} famille. Associé à un isolant performant, le bâti est conforme à la RT 2012 sans épaissir les parois et donc, sans perdre de surface habitable. La solution **urban'bric** est très compétitive face à l'ITE.

- R=1,14 m².K/W – maçonnerie de type A
- Solide 9 Mpa
- Rapide : 6,5/m²
- Pose joint mince
- Gain de productivité 30%
- Surface habitable préservée
- Quantité par palette : 60 soit 9,2 m²/palette

Descriptif type

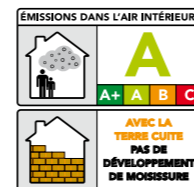
Le gros œuvre sera réalisé en maçonnerie de briques de 20 cm d'épaisseur de type A à forte résistance thermique en terre cuite - type **urban'bric - bio'bric (R=1,14 m².K/W)** - rectifiées 2 faces, hourdées au mortier Joint Mince (ép 1mm) conforme au DTA 16/12-637.



Ce produit a été fabriqué selon une organisation Qualité /Environnement, certifiée conforme par Afnor Certification, aux normes ISO 9001 version 2008 et ISO 14001 version 2004.



DTA - CSTB n° 16/12-637



Caractéristiques techniques

	urban'bric
Utilisation	Mur porteur de façade des bâtiments
Référentiel de pose	DTU 20.1 - DTA n°16/12-637
Épaisseur (mm)	200
Dimensions (l x ép x h) (mm)	560x200x274
Poids à l'unité (kg)	23
Poids au m ² (kg)	150
Quantité/m ²	6,5
Quantité/palette	60
Pas de pose (cm)	27,5
Site de fabrication	Gironde-sur-Dropt (33) - St-Marcellin (42) - Colomiers (31)
Réf article	360

Montage au mortier joint mince

Mortier de montage	Mortier Joint Mince bio'bric (M) - Sac de 25 kg
Consommation en région non sismique (mortier pour le joint Horizontal)	1,9 kg /m² de mur 0,96 sac de mortier /palette de brique mère (incidence des accessoires comprise)
Consommation en région sismique (mortier pour le joint Horizontal et Vertical)	2,6 kg /m² de mur 1,34 sac de mortier /palette de brique mère (incidence des accessoires comprise)

Performances*

Thermique	Joint vertical sec ou collé	R = 1,14 m².K/W
Sécurité Incendie - Mur enduit à l'extérieur (REI en min.) Avec doublage intérieur PSE Th32 ou 38 (80+10 ou 13) Avec doublage intérieur PSE Th32 ou 38 (80 ou 100+13) Avec doublage intérieur LdR (80 ou 100+10)		REI 30 - Charge 12 t/ml - PV efectis 11-U-166 + ext REI 30 - Charge 14 t/ml - PV CSTB N° RS11-026 + ext REI 60 - Charge 22,5 t/ml - PV efectis 11-A-521
Acoustique - Mur enduit à l'extérieur - Rw (C;Ctr) Avec doublage intérieur PSE Xtherm Ultra 32 phonik (80 ou 100+13) Avec doublage intérieur LdR (80+10) Sans doublage		54 (-3;-8) dB - PV CSTB AC10-26030599 54 (-1;-6) dB - PV CSTB AC10-26030599 38 (-1;-2) dB - PV CSTB AC10-26030599
Mécanique	Selon DTU 20.1 Selon Eurocode	Rc = 9 MPa - N centré = 6 - charge adm à froid en refend : 30 t/ml N excentré = 8,1 - charge adm à froid en facade : 22,22 t/ml fb = 11,25 Mpa - fk = 5,84 MPa - E = 5840 Mpa fd IL1 = 3,34 MPa - fd IL2 = 2,92 MPa - fd IL3 = 3,89 MPa Matériau catégorie 1 - mortier performantiel - fvk0 = 0,3 MPa - q = 2,5 - fbH > 1,5 MPa
Classement support d'enduit		Rt3
Type d'enduit monocouche à utiliser		OC2

* Il appartient aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvres d'effectuer toutes les études techniques relatives à la conformité du bâtiment aux réglementations en vigueur (thermique, structure, résistance au feu, acoustique). Un bâtiment conforme est un bâtiment qui respecte simultanément la réglementation thermique, mécanique, acoustique, parasismique et incendie. Dans tous les cas, il convient de se référer aux PV d'essais et autres réglementations lors des études. Se reporter aux PV correspondants.

Principe de mise en œuvre



1 - Réalisation du premier rang au mortier traditionnel hydrofugé (ép. 2 à 4 cm), à l'aide de platines. Attention, le premier rang doit être d'une planéité parfaite.



2 - Pose de la brique **urban'bric** à l'aide du rouleau applicateur.